

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/1 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.1.47195

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Gregor XI. (1371–1378) und Clemens VII. (1378–1394), welcher der avignonesischen Obödienz angehörte.

Freilich sind bei diesen Zahlenwerten das bekannte Phänomen der Pfründenakkumulation im späten Mittelalter und die spezifischen Gegebenheiten in der französischen Kirche, die sich auch aus der Präsenz der Päpste in Avignon ergaben, zu beachten. Daß Étienne I. Aubert und Pierre Roger de Beaufort, die späteren Päpste Innozenz VI. und Gregor XI., aus dem Limousin stammten, verweist beispielhaft auf die relativ große Zahl der aus dieser Region kommenden Pfründeninhaber. Manch andere limousinische Adelsfamilie ist im Pariser Domkapitel vertreten: Cros, Chanac, La Jugie, Pompadour, Rochechouart usw. (vgl. zur regionalen Herkunft der Domkanoniker S. 115ff.). Daß Pierre Roger de Beaufort im Alter von nur 11 Jahren einen Domkanonikat erhielt, wirft ein bezeichnendes Licht auf die damaligen stiftischen und kirchenpolitischen Verhältnisse. Vor dem Hintergrund des in Avignon residierenden Papsttums und der damals ausgebildeten kurialen und kirchlichen Strukturen mag es nicht verwundern, wenn die Zahl der Benefiziaten aus der Pariser Region vergleichsweise recht begrenzt blieb (insgesamt weniger als ein Fünftel!). Dadurch, daß das Königreich Frankreich Clemens VII. von der avignonesischen Obödienz unterstützte, kam es zu keiner signifikanten Veränderung bei der nationalen Zusammensetzung des Pariser Kathedralkapitels. Der Anteil der nichtfranzösischen Kanonikatsinhaber (hauptsächlich aus Italien) ging im Verlauf des 14. Jhs. kontinuierlich zurück und wurde bedeutungslos. Zwei sozialgeschichtlich interessante Befunde seien noch angeführt: Fast jeder zweite Domkanoniker entstammte dem Adel, zwei Benefiziaten waren jüdischer Herkunft: Philippe de Villepreux dit Le Convers und Jean (Juan) d'Avignon.

Dem Vf. kam es nicht so sehr darauf an, die Prozeduren, Machtmechanismen und sozialen Beziehungsnetze bei der Vergabe der Domkanonikate im einzelnen zu enthüllen und die Rolle des Stifts als Versorgungsanstalt für adelige Familienangehörige zu untersuchen, sondern für ihn stand im Vordergrund, das Sozialprofil der Angehörigen des Kapitels zu erheben. Dies gelingt ihm in mehrfacher Hinsicht. Allerdings wären seine Forschungen gewiß dadurch bereichert worden, wenn er auch die Domkapitelforschung außerhalb Frankreichs zur Kenntnis genommen hätte. Das Literaturverzeichnis enthält nahezu ausschließlich französischsprachige Titel.

Ohne Zweifel hat Robert Gane mit seiner Untersuchung einen wichtigen Beitrag zu einer sozialhistorisch ausgerichteten Domkapitelforschung in Frankreich geleistet und zur Aufarbeitung eines bislang vernachlässigten Aspekts der Pariser Bistumsgeschichte im späten Mittelalter.

Andreas SOHN, Münster

Eva PIBIRI, *Sous la férule du maître. Les écoles d'Yverdon (14^e–16^e siècles). Avec une étude de Pierre DUBUIS, »Les écoles en Suisse romande à la fin du Moyen Age: quelques jalons«, Lausanne (Université de Lausanne. Faculté des Lettres) 1998, 245 p. (Coll. Cahiers Lausannois d'histoire médiévale, 23).*

Ce volume regroupe deux études. Celle d'Eva PIBIRI présente une analyse originale du système des écoles communales dans la ville d'Yverdon, celle-là même qui, plusieurs siècles plus tard, abrita le grand pédagogue que fut Pestalozzi. Elle est précédée par une étude préliminaire d'une quarantaine de pages, où Pierre DUBUIS fait la synthèse des connaissances sur les écoles communales de quelques cantons suisses, là où elles ont déjà fait l'objet d'études, à savoir les cantons de Vaud et du Valais, de Genève et de Fribourg. Ces deux analyses se complètent parfaitement, les travaux d'Eva Pibiri apportant des illustrations de situation par ailleurs connues. Il est peu de cas, en effet, où la situation à Yverdon s'écarte des pratiques des autres communautés de la même région.

L'existence des écoles communales à la fin du Moyen âge est une réalité bien connue des historiens. La Réforme s'est développée dans une société déjà dotée d'un réseau d'écoles. Celui-ci se mit en place progressivement et exista en parallèle avec les *studia* des écoles épiscopales ou monastiques. Cependant, les archives spécifiques qui permettraient d'en étudier l'organisation concrète et la vie au quotidien font le plus souvent cruellement défaut. C'est également le cas en Suisse romande pour laquelle, malgré tout, les travaux ne manquent pas. Ces travaux sont cependant de qualité fort inégale et, dans sa synthèse, Dubuis met utilement les lecteurs en garde contre certaines publications où domine la tendance à surinterpréter les textes et où toutes les précautions et les réserves requises face aux sources n'ont pas toujours été respectées.

Dans son analyse des écoles d'Yverdon, E. Pibiri souligne à juste titre cet écueil majeur. Cependant les sources d'information indirecte ne manquent pas et méritent d'être exploitées à fond: registres notariés, testaments, comptes, sources judiciaires, bibliothèques médiévales, etc. À Yverdon, comme l'école dépendait de la commune, l'A. a pu appuyer son analyse sur les comptes de la commune où sont inscrits les frais engendrés par l'école et les maîtres. Ce sont donc là des sources essentielles. Le premier document utilisable de cette nature date de 1379. L'A. a également tiré parti de quelques actes notariés, de terriers et des comptes de l'hôpital. Mais aucun contrat d'engagement de maître, aucun acte de location d'immeuble et aucun testament n'a survécu. On ne s'étonnera donc pas, dans ce contexte, qu'il soit très difficile de connaître les relations que la commune entretenait avec ses maîtres ou le degré d'intégration de ceux-ci dans la vie communale. De nombreuses conclusions tirées par l'A. sur ces questions sont donc très fragiles.

Les deux auteurs ont poursuivi leur analyse selon une même problématique, abordant les questions de l'origine et de la formation des maîtres, de leurs conditions de vie, de leur statut. Ils se sont également attachés à étudier les programmes ainsi que le cadre matériel de l'enseignement. Pibiri présente en outre trois cas types de maîtres d'école dont le parcours est mieux connu.

Comme il n'y a pas d'université dans le pays de Vaud d'où pourraient provenir les maîtres d'Yverdon, et comme la commune tient à n'engager que des régents ayant une formation universitaire – on exige souvent une preuve tangible du grade obtenu par le futur recteur –, la quasi-totalité des maîtres connus sont des étrangers. De prime abord, les maîtres d'école constituent donc un groupe socio-professionnel très mobile. Cette conclusion de Pibiri rejoint la constatation faite par Pierre Dubuis dans son étude liminaire. Des 73 maîtres connus dans les études auxquelles il fait référence, seulement 5 étaient originaires de la ville où ils exerçaient leur métier. La situation d'Yverdon où l'origine des 28 enseignants recensés entre 1426 et 1537 est rarement connue, n'était donc pas exceptionnelle. L'université la plus proche était celle de Dole, fondée en 1422 par Philippe le Bon, mais elle n'est pas la seule dont les gradués passeront une partie de leur carrière à Yverdon. Lausanne, entre autres, fut également un lieu de formation pour les maîtres d'Yverdon.

Les sources sont silencieuses sur les critères d'engagement de ces enseignants. Le choix semble fait de façon minutieuse par un clerc et/ou un maître de chant, mais l'absence d'information sur la façon d'évaluer la compétence des candidats a amené l'A. à se rabattre sur des exemples étrangers à son étude, ceux de Beaune et de Genève en particulier, où les candidats étaient soumis à un exercice de lecture publique. L'A. suppose également, en invoquant pour cela un exemple français du XVII^e siècle, que certains candidats pouvaient l'emporter en demandant un salaire inférieur aux normes, ce qui pouvait avoir l'heur de plaire à des bourgeois dont on ne connaît pas, par ailleurs, le niveau d'instruction. Plausible, la démonstration n'en est pas moins faible et malheureusement, rien ne permet de laisser entendre que les choses se passaient ainsi à Yverdon. Certains candidats arrivaient avec des lettres de recommandation, mais l'état des sources ne permet pas de savoir s'il s'agissait là d'une obligation exigée de tous.

Comme aucun contrat n'a été préservé, il est difficile de connaître les conditions de vie des maîtres et les aspects matériels de leur installation. Les comptes de la commune montrent des quittances signées par les maîtres, mais une seule délibération discute du salaire et des conditions d'engagement. Il semble acquis que les maîtres assuraient leur subsistance par une combinaison de salaire, d'écolage et d'avantages en nature, mais certains écarts de salaires ne peuvent être objets que d'hypothèses – différence de qualité, de formation, hiérarchie au sein de l'école, habileté de négociation, nombre des élèves – toutes invérifiables. Ici encore, des comparaisons avec Bellinzone, Venise, Lausanne et Genève où ces informations existent ne sont pas sans intérêt, mais ne peuvent constituer des solutions au problème posé par la carence des sources dans le cas spécifique d'Yverdon. Les écolages, bourses de parents d'écoliers, ne sont mentionnés qu'une seule fois dans les comptes de 1450 et on en ignore le montant. Il est donc impossible de savoir quelle proportion du revenu des maîtres ils représentaient et même si leur existence influait sur la hauteur des salaires consentis aux maîtres. Quant aux avantages en nature, ils sont faiblement documentés à Yverdon et totalement absents dans l'analyse de Dubuis. Une quittance unique montre un salaire payé en argent et en nature – vin et blé. La question du bois de chauffage semble s'être posée et deux exemples, l'un de 1494 et l'autre de 1534 illustrent des cas tout à fait différents. La pauvreté des informations fait donc que l'on ne connaît pas bien le niveau de vie des enseignants d'Yverdon. L'A. suppose leurs gages inférieurs à ceux d'un artisan. Les maîtres étaient dispensés des charges communales et jouissaient d'exonérations fiscales. Malgré cela, des informations qualitatives éparses laissent affleurer une situation de dénuement: ainsi, les enseignants n'apparaissent-ils généralement pas dans les listes des »giètes« bien qu'ils ne soient pas identifiés clairement parmi les groupes qui en étaient dispensés comme certains autres fonctionnaires. On pourrait en conclure à des revenus sous le seuil de la pauvreté, pauvreté qui devait être d'autant plus rudement ressentie que la commune ne met pas de demeure spécifique à la disposition de ses maîtres, du moins pas avant 1454, date où sera acquise une maison qui servira d'abord d'école.

Le groupe des enseignants d'Yverdon est donc un groupe socio-professionnel difficile à cerner. Bourguignons, savoyards ou franc-comtois, ils ont été recrutés à l'extérieur de la commune, dans un rayon restreint. Leur formation n'est connue que pour 5 d'entre eux qui étaient soit licenciés ès arts ou bacheliers en droit. Comme dans les régions analysées par Dubuis, le groupe des maîtres d'Yverdon est très instable. Ils y viennent, mais on pourrait mieux dire qu'ils ne faisaient qu'y passer. Leur séjour est rarement plus long qu'une année. Cinq maîtres seulement sont demeurés plus de trois ans! Cette situation, bien connue des élites de la commune, fait qu'on ne leur offre que des contrats de courte durée et que les salaires sont payés en plusieurs versements, au cas où le maître déciderait de quitter les lieux avant la fin de son contrat. Car les maîtres ont tendance à s'enfuir dès que des menaces se pointent à l'horizon: épidémies appréhendées, etc.

Heureusement, trois parmi les maîtres ont laissé suffisamment de traces pour que l'A. tente une esquisse de biographies. Une seule de ces esquisses, celle de Jacques de Cucheti, permet de voir un maître tenter de s'insérer dans le tissu social d'Yverdon puisqu'il fut conseiller de la ville, agissant à quelques reprises comme représentant de la commune. Un autre, Jean de Chardonay a pourtant épousé une femme d'Yverdon mais les informations semblent plus riches sur les activités de sa femme que sur les siennes! En fait, l'état des sources n'a permis à l'A. de tirer qu'une seule conclusion: ce n'est pas la fonction de maître d'école qui permet de faire fortune!

Quant aux matières enseignées, à l'identité des élèves, à leur nombre, les sources sont à peu près totalement muettes là-dessus. La seule spécificité de la commune, comparée à d'autres écoles comme celles de Genève, de Moudon ou de Fribourg, est la classe de chant, fréquentée par les enfants de familles aisées et à laquelle l'élite d'Yverdon semble tenir. Car la commune paye des maîtres de chant dont on a vu plus haut qu'ils avaient un rôle à jouer

dans le choix des candidats au poste de recteur. Yverdon se distingue également par l'organisation de disputes publiques entre les maîtres des localités voisines, disputes dont on ne connaît malheureusement pas les sujets.

Cette étude, soigneuse mais reposant sur des sources malheureusement trop lacunaires, illustre bien la difficulté de cerner cet élément pourtant indispensable dans la compréhension du fonctionnement des sociétés médiévales qu'étaient les petites écoles. Le mérite de l'A. est d'avoir posé les questions qui s'imposaient devant un matériel rare. Les comparaisons très fréquentes avec les écoles d'autres régions où elles sont mieux connues permet de proposer des hypothèses qu'il faudrait bien cependant se garder de considérer comme des faits acquis partout où les renseignements manquent. L'étude d'Eva Pibiri permet également de poser des questions touchant les maîtres eux-mêmes: existent-ils vraiment en tant que groupe? Les études utilisées par Dubuis montrent des maîtres qui œuvrent très peu de temps au sein des écoles pour poursuivre ensuite de longues carrières comme notaires. L'enseignement ne serait-il qu'une occupation de départ dans la vie en attendant une ouverture vers une carrière plus prestigieuse et mieux payée comme le notariat? On comprendrait alors la difficulté de réunir un corpus de sources riche à leur sujet.

Denise ANGERS, Montréal

David NIRENBERG, *Communities of Violence. Persecution of Minorities in the Middle Ages*, Princeton (Princeton U.P.), zweite Aufl. 1998, 301 S.

Es hieße Eulen nach Athen tragen, wollte man einem vielgelobten Buch noch ein weiteres Lob hinterherschicken, aber es läßt sich kaum vermeiden. David Nirenbergs Studie über das Zusammenleben und die Konflikte von Christen, Juden und Muslimen im spätmittelalterlichen Königreich Aragon liegt mittlerweile in der zweiten Auflage vor. Sie ist mit Preisen geehrt und von Rezensenten gepriesen worden. Eine Übersetzung ins Französische ist in Vorbereitung. Was fasziniert an dieser Untersuchung? Zunächst einmal ist es die Freiheit des Denkens, die einem Deutschen angesichts des Themas nicht möglich gewesen wäre. Nirenberg optiert für eine Analyse der sozialen Logik christlicher und herrschaftlicher Gewalt gegen Juden, aber auch Lepröse und Muslime, einer Gewalt, die nach Meinung des Autors ein Zusammenleben der verschiedenen Glaubensgruppen erst ermöglicht habe. Seine Grundeinsicht schließt an Georg Simmel an, der bereits vor einem Jahrhundert herausgestellt hat, daß Konflikte nicht einfach als negatives Faktum beschrieben werden können, sondern durchaus auch positive Seiten enthalten. Negative und positive Aspekte seien zwar konzeptionell zu trennen, nicht aber in der Empirie. Simmel wie Nirenberg verweisen damit auf die Dialektik von Haßbeziehungen, die Anfang der neunziger Jahre beispielhaft von Michael Jeismann für das deutsch-französische Verhältnis im 19. Jh. herausgearbeitet wurde (Michael Jeismann, *Das Vaterland der Feinde. Studien zum nationalen Feindbegriff und Selbstverständnis in Deutschland und Frankreich 1792–1918*, Stuttgart 1992).

Der Grundgedanke wird in zwei Teilen geprüft. Teil 1 (Cataclysmic Violence) analysiert die spektakulären, eruptiven Gewaltaktionen des 14. Jhs. gegen Juden, Lepröse und Muslime in Südfrankreich und in Aragon. Nirenberg zeigt, daß nicht so sehr Haß auf die jeweils betroffenen Gruppen die Gewaltexzesse steuerte, sondern als eigentlicher Gegner der König getroffen werden sollte. Insofern haben die Gewalttaten, dem Autor zufolge, in der Zeit danach nicht die Beziehungen der verschiedenen Religionen zueinander geprägt (S. 118f.). Der zweite Teil behandelt Formen alltäglicher und struktureller Gewalt (Systemic violence). Eine der untersuchten Formen systemischer Gewalt sind die alljährlichen Angriffe auf die Juden in der Karwoche. Sie nur als Pogrome oder Gewalt zu beschreiben, verfehle ihre soziale Funktion. Am meisten überrasche doch an diesen Angriffen auf die jüdischen Viertel die ungeschriebene Grenze der Gewalt. Kinder bewerfen die Wände des jüdischen